

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1896-1897.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MAI 1897.

FEUILLETON AU 10 JUIN 1897.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton	Numéros du registre des pétitions
-----------------------------	---

1.	2431.
----	-------

Par pétition datée de Theux, le 29 avril 1897,

Le conseil communal de Theux émet le vœu de voir créer une Caisse générale de pensions, sous la garantie de l'État, en faveur des employés des communes et des administrations charitables qui dépendent de celles-ci.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

2.	2439.
----	-------

Par pétition datée de Saint-Gilles, le 6 mai 1897,

Le sieur Smits, à Saint-Gilles, expose le préjudice que lui cause la détention préventive qu'il a subie à l'occasion d'un récent procès criminel, et sollicite un secours.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

3.	2444.
----	-------

Par pétition datée de Houdeng-Aimeries, le 3 mai 1897,

Des instituteurs de Rœulx et de La Louvière signalent le cas des instituteurs qui ont omis de faire la déclaration nécessaire pour obtenir que les deux années de

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

diplôme puissent entrer en ligne de compte dans le calcul de la pension ; ils prient la Chambre de permettre à ces instituteurs de réparer cet oubli et ils demandent que les diplômes spéciaux pour l'enseignement du dessin, des sciences naturelles, des travaux manuels et de l'économie domestique, comptent chacun pour un an de pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|-------|--|
| 4. | 2445. | Par pétition datée du Rœulx,
Des instituteurs du Rœulx et de La Louvière proposent des mesures tendant à améliorer la situation des institutrices Frœbel. |
|----|-------|--|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|-------|---|
| 5. | 2450. | Par pétition datée de Mons le 30 avril 1897,
Des habitants de Mons exposent le préjudice que leur causerait la construction d'un pont-viaduc au passage à niveau de l'avenue de Jemappes et ils demandent, dans le cas où ce projet serait réalisé, qu'une indemnité en rapport avec le dommage subi leur soit accordée. |
|----|-------|---|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

- | | | |
|----|-------|---|
| 6. | 2453. | Par pétition datée de Bruges,
Des habitants de Bruges prient la Chambre d'étendre aux employés et aux instituteurs les avantages que la loi sur les habitations ouvrières accorde aux ouvriers exclusivement ; ils demandent également que les employés en service chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines, les conservateurs des hypothèques, les greffiers des cours et tribunaux, etc., soient considérés comme agents de l'État et que leur traitement soit fixé et réglé par celui-ci. |
|----|-------|---|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.

- | | | |
|----|-------|--|
| 7. | 2458. | Par pétition datée de Neufchâteau,
Des instituteurs du canton de Neufchâteau propo- |
|----|-------|--|

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

sent des modifications à la loi organique de l'instruction primaire et émettent plusieurs vœux relatifs aux pensions des membres du personnel enseignant primaire.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|-------|--|
| 8. | 2459. | Par pétition datée de Fléron, le 12 mai 1897,
Le sieur Cardier, à Fléron, victime d'un accident du travail, sollicite l'intervention de la Chambre pour qu'une pension lui soit accordée. |
|----|-------|--|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

- | | | |
|----|-------|---|
| 9. | 2463. | Par pétition datée de Lilo-Houthaelen,
Des habitants du hameau Lilo, dépendant de Houthaelen, protestent contre une requête de l'administration de leur commune tendant à obtenir l'établissement d'une troisième école qui serait située au centre de la commune; ils demandent, dans le cas où un changement serait apporté à l'organisation scolaire actuelle, qu'une école soit érigée dans leur hameau. |
|----|-------|---|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|-------|--|
| 10 | 2471. | Par pétition datée de Malines, le 21 mai 1897,
Le collège des bourgmestre et échevins de Malines signale les inexactitudes que contiendrait une requête adressée à la Chambre par la Fédération nationale des employés communaux, tendant à obtenir des mesures légales afin d'empêcher les suspensions et révocations injustes d'employés attachés aux administrations communales; il expose que les reproches adressés à l'administration communale de Malines reposent sur des renseignements incomplets et sur des exagérations manifestes. |
|----|-------|--|

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|-----|-------|--|
| 11. | 2474. | Par pétition datée de Bruxelles, le 20 mai 1897,
La dame Michiels, née Bollen, veuve d'un facteur des postes pensionné, à Bruxelles, demande qu'une |
|-----|-------|--|

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

enquête soit faite sur sa situation malheureuse et elle proteste contre les retenues que subit sa pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

12.	2484.	Par pétition datée de La Louvière, le 5 avril 1897,
-----	-------	---

Des habitants de la section du centre de l'arrondissement judiciaire de Mons appellent l'attention de la Chambre sur l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent très souvent de se faire rendre justice, à cause de l'éloignement du chef-lieu, des dépenses élevées et des déplacements fréquents auxquels ils doivent se soumettre quand ils ont recours à la juridiction consulaire ; ils préconisent, comme remède à cette situation déplorable, l'attribution aux juges de paix d'une compétence en matière commerciale allant jusqu'aux litiges de cinq cents francs.

Même pétition d'habitants des cantons de Binche, Merbes-le-Château et du Rœulx.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
